



PROVINCE DE QUÉBEC  
MRC DU FJORD-DU-SAGUENAY  
VILLE DE SAINT-HONORÉ

Procès-verbal de l'assemblée spéciale convoquée par monsieur Bruno Tremblay, maire et monsieur Stéphane Leclerc, directeur général tenue le lundi 4 octobre 2021 à 7h.

Monsieur le maire Bruno Tremblay préside la séance spéciale à laquelle assistent

Madame Lynda Gravel  
Madame Valérie Roy  
Madame Denise Villeneuve  
Madame Carmen Gravel  
Madame Sara Perreault

Assiste également monsieur Stéphane Leclerc, directeur général.

Aucun contribuable n'assiste à la séance.

#### ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de l'assemblée
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Avis convocation
4. Appel du jugement Niobec
5. Période de question
6. Levée de l'assemblée

368-2021

#### **1. Ouverture de l'assemblée**

Il est proposé par Valérie Roy l'ouverture de l'assemblée.

369-2021

#### **2. Lecture et adoption de l'ordre du jour**

Valérie Roy propose l'adoption de l'ordre du jour.

370-2021

#### **3. Avis de convocation**

Il est proposé par Sara Perreault  
appuyé par Valérie Roy  
et résolu à l'unanimité des conseillers

QUE tous les membres du conseil présents confirment qu'ils ont reçu l'avis de convocation dans les délais prescrits.



PROVINCE DE QUÉBEC  
MRC DU FJORD-DU-SAGUENAY  
VILLE DE SAINT-HONORÉ

371-2021

**4. Appel du jugement Niobec**

Il est proposé par Carmen Gravel  
appuyé de Denise Villeneuve  
et résolu à l'unanimité des conseillères

QUE soit mandaté Me Gaston Saucier pour en appeler du jugement rendu par l'honorable Pierre Ouellet, juge de la Cour supérieure du district de Chicoutimi.  
« Ville de Saguenay c. Niobec (Révision judiciaire) »

**5. Période de questions**

Aucune question

372-2021

**6. Levée de l'assemblée**

La levée de l'assemblée spéciale est proposée à 7h20 par Carmen Gravel.

Je, Bruno Tremblay, maire, ai approuvé toutes et chacune des résolutions contenues au présent procès-verbal, n'ayant pas avisé le secrétaire-trésorier de mon refus de les approuver conformément à l'article 53 L.C.V.

---

Bruno Tremblay  
Maire

---

Stéphane Leclerc  
Secrétaire-trésorier et  
Directeur général